

Réf: Dossier N° 004132

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAREPT COTE D'IVOIRE » en abrégé « SAREPT-
CI »

Siège social Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi,lot 263,ilot
17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAREPT COTE D'IVOIRE » en abrégé «
SAREPT-CI »

Objet : ELECTROMECHANIQUE /EAUX ET TECHNIQUE/ ENERGIE
SOLAIRE/GENIE CIVIL/ DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi,lot 263,ilot 17

Dirigeant(s) : M COULIBALY DOLA GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B12-01403 du 13/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09569/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

